

MAIRIE DE SEUGY
COMPTERENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze décembre à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur Jacques ALATI, Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques ALATI, Maire.

PRESENTS : Messieurs Jacques ALATI, Jorge DE SOUSA (arrivée à 20h40), Patrick GAUGAIN, Vincent PASQUET, Patrick VINCENT (départ à 21h25).
Mesdames Angèle BACCAN, Valérie JEOFFROY, Corinne LECHOPIER, Marie Laure SAVY, Evelyne Van HAECKE

ABSENTS EXCUSES : Patrice LECLAIRE donne pouvoir à Marie-Laure SAVY, Philippe BLANCHARD donne pouvoir à Jacques ALATI et Annick ODELIN.

ABSENTS : Michel CAHOUR

SECRETAIRE : Marie Laure SAVY

Nombre de membres en exercice : 14
Date de la convocation : 3 décembre 2022

Ouverture de la séance à 20h33

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2022

Approuvé à l'unanimité. Une modification est demandée par Monsieur GAUGAIN sur le point « divers ». Il convient de remplacer la phrase « Madame BACCAN lui répond que si le sujet ne pose pas de problèmes ou de questions, elle n'a pas besoin de s'exprimer » par « si je n'ai rien à dire, plutôt que des dire des conneries, je préfère me taire ». Cette modification figure donc sur le compte rendu de ce conseil.

PORTER A CONNAISSANCE DU MAIRE

Le changement du tracteur a eu lieu pour un coût initié de 10 000€ HT soit 12 000€ TTC.

Détermination du poste de Mme STABLO, agent communal et agent technique de 2eme classe actuellement en arrêt de travail, lors de son retour elle intègrera ses fonctions d'agent technique (ménage des bâtiments communaux, cantine).

Embauche d'une ATSEM qui arrivera à compter de mi-janvier 2023.

Début des travaux de l'Eglise semaine 50, la pose de l'échafaudage a démarré

Modification en cours partielle du PLU.

Information TRI OR, nouvelle élection suite à la démission de la présidente, Jacques ALATI reste vice-président chargé des finances.

Décorations de Noel, pas de décorations en LED donc le choix a été fait de ne pas mettre de décorations et de demander à l'agent communal de transformer les décorations existantes avec des lampes LED. L'objectif est de pouvoir faire des décorations pour l'an prochain.

Modification du tableau des Adjointes au 1^{er} janvier 2023 et de l'attribution des syndicats occupés par Monsieur LECLAIRE. Le poste de 4^{ème} adjoint est supprimé et les adjoints en place se décalent vers le haut.

La crèche les p'tits grains de folie est ouverte, et complète. Inauguration le 21 décembre 2022 ;

OUVERTURE PAR ANTICIPATION DES CREDITS BUDGETAIRES D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2023

Le code général des collectivités territoriales dans son article L1621-1 autorise les collectivités à engager, et à mandater par anticipation du vote du budget, des crédits d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Compte tenu de la nécessité d'assurer le bon fonctionnement du service jusqu'au vote du budget primitif 2023, une ouverture anticipée des crédits d'investissement est proposée au conseil municipal. Le montant du crédit à ouvrir est de 393 580 ,68€ et est réparti comme suit :

Article	Montant voté en 2022	Montant des crédits à ouvrir
Chapitre 21	30 694,12 €	7673,53 €
Chapitre 23	362 886,56€	90 721,64€
Total	393 580,68€	98 395,17€

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir par anticipation au budget 2023 les crédits détaillés ci-dessus.

Ces crédits seront repris au budget 2023.

Approuvé l'unanimité

DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE LIGNE DE CREDIT

Afin de faire face (au cas où toutes les subventions dues ne seraient pas perçues ainsi que les avances sur travaux à verser), Monsieur le Maire propose d'ouvrir une ligne de crédit à la Caisse d'Epargne de 150 000€ pour une durée de 12 mois. Cette somme sera débloquée tout ou partiellement si nécessaire avec un taux de non utilisation de 0.05% et/ou un taux d'utilisation fixe de 0.30%.

Les frais de dossiers de cette avance de trésorerie s'élèvent à 250 €.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir la ligne de crédit auprès de la Caisse d'Épargne.
Ces crédits seront repris au budget 2023.

Approuvé à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE NUMERO 1/2022

INVESTISSEMENT

Chapitre 23 : immobilisation en cours -28 000€
Chapitre 21 : immobilisation corporelle + 28 000€

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la décision modificative n° 1/2022.

Approuvé à l'unanimité

TAXE GEMAPI CONCERNANT LE SYMABY

Monsieur le Président du SYMABY a proposé pour l'exercice 2023 d'augmenter la taxe GEMAPI 2022 de 1%

Le montant de la taxe GEMAPI 2022 s'élève à 10€94 par habitant et sera donc de 11,05€ pour l'année 2023.

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver cette décision et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents s'y afférents.

Approuvé à l'unanimité

TAXE DE REDEVANCE ET D'ASSAINISSEMENT CONCERNANT LE SICTEUB

Monsieur le Président du SICTEUB a proposé pour l'exercice 2023 d'augmenter la taxe de redevance et d'assainissement.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur le montant de la redevance SICTEUB 2023 inscrite au regard de chaque commune, Seugy : redevance HT de 2,20€ par habitant.

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver cette décision et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents s'y afférents.

Approuvé à l'unanimité

DIA

B1180
B1333 partiellement pour 3a et 46 ca.

RAPPORT DES COMMISSIONS

RAPPORT DE LA COMMISSION CENTRE D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Marie-Laure SAVY

Retour sur la brocante d'automne, la prochaine brocante aura lieu le 1^{er} octobre

Remise des colis prévue le 18 décembre

Galette du CCAS le 8 janvier 2023

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION/CULTURE/INFORMATION

Rapporteur : Marie-Laure SAVY

Les devis pour les panneaux lumineux ont été reçus et seront présentés au maire courant janvier

Les vœux auront lieu le 7 janvier 2023

Le journal municipal est paru.

Des piliers vont être installés en bas du village et vers le talus SNCF afin de pouvoir fixer des banderoles annonçant les événements.

RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS

Rapporteur : Vincent PASQUET

Réfection du terrain de boules à faire avant la prochaine fête du village.

Organisation de 4 sorties par an.

La sortie bowling du 10 décembre a réuni 19 participants.

En février, sortie laser Game

En avril, sortie au paintball de Sherwood Parc.

En juin, projet de challenge multisports

RAPPORT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Patrick VINCENT

Monsieur VINCENT prévoit de réunir sa commission le samedi 17 décembre à 10h afin de présenter les devis reçus. L'analyse de ces derniers sera présentée par la commission lors d'un prochain conseil municipal.

Fin de la séance à 21H45

Jacques ALATI,
Le Maire

